



Monsieur Xavier DARCOS
Ministre de l'Education nationale
110 rue de Grenelle
75007 PARIS

Copie à :

M. Jean-Louis Nembrini - DGESCO
Mme Claire LANDAIS -DAJ

N/R : LB/NA 08/09

Paris, le 10 octobre 2008

Objet : demande de report de la réunion du
Conseil Supérieur de l'Education

Monsieur le Ministre,

Le Se-UNSA, le SIEN-UNSA, SUP'Recherche, A & I et le SNAEN-UNSA vous demandent instamment de reporter la réunion du Conseil Supérieur de l'Education prévue le 16 octobre 2008.

Lors de cette séance doivent être examinés 4 projets de décrets portant sur la nouvelle architecture de la voie professionnelle. Pour nos organisations, ces textes ne peuvent être correctement appréciés sans les arrêtés qui déclineront concrètement les principes affichés. On y trouve en effet des formulations très vagues, qui ne fixent pas clairement le droit et qui attendent manifestement d'être interprétées.

De plus, le calendrier de réunion des instances concernées par ces projets de décrets est préjudiciable à la qualité de la réflexion. Pour nos organisations, qui ont fait le choix d'un engagement fort dans une union interprofessionnelle, il n'est pas acceptable que l'avis du Comité Interprofessionnel Consultatif, dans lequel sont représentées les branches professionnelles, les organisations de salariés comme les organisations d'employeurs, ne précède pas l'avis du Conseil Supérieur de l'Education. Loin de concerner la seule Education Nationale, ces textes auront des conséquences sur le champ de la formation professionnelle et sur la question des qualifications.

Nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de respecter le rôle et la dignité des instances consultatives. En conséquence, nous vous demandons de reporter la réunion du Conseil Supérieur de l'Education après la tenue du Comité Interprofessionnel Consultatif, et d'inscrire à son ordre du jour non seulement les 4 projets de décrets mais aussi les projets d'arrêtés qui en découlent.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour les syndicats signataires,

Luc BERILLE
Secrétaire général du SE-UNSA